CSE siège•tv

Compte rendu FO du Comité Social et Économique Janvier 2025

Déclaration de vos représentants FO

2025 ANNUS HORRIBILIS !

Le budget 2025 est présenté avec un déficit de plusieurs dizaines de millions d'euros.

Dans les milieux autorisés (comme disait Coluche), il se dit que le budget FTV n'est pas accepté par le gouvernement ! L'Etat demande de refaire un budget sans déficit !

Donc FTV doit présenter un nouveau budget à l'équilibre. Il y aura des coupes budgétaires ! Lesquelles ?

Aujourd'hui, on entend à tous les étages du siège, « ZERO RECRUTEMENT », « BAISSE DES EFFECTIFS » ; PLUS D'UNE CENTAINE DE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS VOIRE PLUSIEURS CENTAINES».

Mais il y a plus surprenant, on annonce dans les étages du siège, le recours à plusieurs sociétés privées extérieures ! Jusqu'à preuve du contraire, cela a un coût financier !

Nous ne comprenons pas que l'on privilégie des sociétés extérieures, que ce soit des consultants, que ce soit des prestataires éditoriaux et techniques, que ce soit des informaticiens (peut-être une exception, quoique), mais aussi des tournages des SPORTS, et pas que … car quand nous tirons sur la ficelle, il n' y a aura pas que les sports, l'exclusion des JRI et chefs OPS, il se peut, sur des tournages des magazines, qu'ils pourront être impactés.

Donc il est urgent de prendre conscience que nous allons tomber dans une année 2025 très difficile. Nous pensons que la direction de France Télévisions et la Présidence doivent cesser le recours à des sociétés externes. Quel est le coût ? Faut-il faire un audit financier pour alerter le ministère de tutelle, le CA, etc pour démontrer le déséquilibre, le recours aux personnels permanents et non

permanents, à l'intérieur de FTV, par rapport à des coûts supérieurs en utilisant des sociétés privées ? De toute façon, il va falloir que ce débat ait lieu, ça sera peut-être en CSE Central, nous verrons à quel niveau.

En tout cas FO va s'impliquer dans ce conflit, car c'est un conflit, de prendre systématiquement, en cette année budgétaire 2025, des sociétés extérieures à FTV !

Point d'information à la suite du **CSE extraordinaire du 25 septembre 2024 - Direction de l' Information**

Les élus ne comprennent pas la décision de stopper les tournages JRI rédaction pour le service des sports au profit de sociétés privées. La direction précise que c'est un gèle sur un certain nombre de tournages afin de définir les économies demandées. Un rendez-vous est annoncé pour la semaine suivante avec la direction des Sports. Les élus alertent sur les impacts d'une communication non maîtrisée.

Les élus déplorent le choix de réaliser le 20h du 31/12 – jour de grève- avec les moyens privés mis en place pour la production de la soirée spéciale sur les Champs Elysées.

Les élus font le constat de l'absence de tout document leur permettant de faire le point sur la nouvelle formule du 20h. Ils font part à la direction de multiples interrogations sur la déontologie et un sentiment de course à l'audience.

La direction dit procéder à des ajustements sur les contenus et durées du JT 20h mais souhaite avoir plus de recul pour une analyse approfondie et s'engage à un retour sur l'impact de la nouvelle formule.

Fonctionnement de France Info

Cette chaîne a connu 8 directeurs en 8 ans. Le manque de moyens est permanent et le malaise des salariés toujours sans réponse.

La grille de France Info a été revue en septembre 2024 avec l'arrivée du nouveau directeur, faisant une part plus grande aux plateaux talks en direct et diminuant la fréquence des plages JT.

Les élus constatent :

- une baisse de 7 ETP,
- une hausse des contrats précaires,
- l'évolution de certains métiers
- la fin des activités avec FTR
- des duplex avec les correspondants de France Media Monde.

Le métier de chargé d'édition est toujours source de difficultés, les deskeurs voient leurs missions redéfinies et les maquilleuses font état de leur épuisement lié à la nouvelle formule. Si la cellule de gestion des invités à bien été renforcée et la loge maquillage transférée au troisième étage à proximité du plateau, l'équipe maquillage reste sous-dimensionnée, il y a urgence à mieux rééquilibrer la charge de travail. **La direction réétudiera un renfort.**

Les élus s'interrogent sur la plus-value de cette nouvelle formule. Ils font état de la perte de sens au travail ressentie par les salariés et s'inquiètent des impacts sur le traitement de l'actualité immédiate.

FO rappelle la nécessité de transmettre les documents avec des éléments réellement pertinents en amont des CSE. FO constate que la direction de France Info l'a fait contrairement à d'autres directions.

La direction se dit peu informée du malaise général des salariés et considère que c'est le fait de cas particuliers pour lesquels elle se dit prête à faire l'effort d'une plus grande proximité, son bureau étant hors du périmètre d'activité.

Les élus demandent des éclaircissements sur le transfert de certaines tranches de programmes, avec des invités récurrents, à FTVS.

La possibilité d'une révision des numérotations des chaînes par l'Arcom reste en attente de décision. Un point est acté pour une revoyure à 2 mois.

Dérogation du temps de travail du personnel assurant l'opération des **Victoires de la musique 2025**

Les Victoires de la musique seront captées par le moyen UM1 et le planning prévisionnel affiche un respect des conditions de travail satisfaisant, les élus restant conscients des aléas potentiels pour ce type de tournages.

Avis favorable voté à l'unanimité.

Démarche d'analyse de la **charge de travail** au sein de la **Direction de l' Information**

Différents points ont été identifiés concernant les évolutions de métiers, la charge de travail ressentie et vécue, la fluidité technique et la gestion de certains métiers et des matinaliers. La formation managériale doit faire l'objet d'anticipation et de suivi notamment sur les actions obligatoires et le droit à la déconnexion.

Les élus, face à la fracture profonde entre salariés et encadrement, demandent le respect du code du travail et des accords d'entreprise, et déplorent des formations en management trop souvent tardives.

Les élus ne disposent pas du rapport intégral et constatent un plan d'action peu précis, des axes réels et importants relevés, mais sans moyens d'action associés.

La direction de la rédaction reconnaît une volonté de sa part de corriger les dysfonctionnements, malgré un plan d'action non exhaustif et des arbitrages à faire pour des actions concrètes. Elle se dit favorable à la négociation salariale et organisationnelle sur les horaires atypiques. Elle annonce des avancées en cours et est favorable à un suivi avec des résultats concrets.

FO demande une gestion plus spécifique par la RH des conditions de sortie des métiers en horaires atypiques et en horaires décalés. La perte d'éléments de salaire induite est un frein à la sortie de ce rythme fortement pathogène. Le risque médical individuel doit faire l'objet d'un traitement spécifique. La direction entend cette demande à cadrer et propose une négociation direction / syndicats.

Bureaux des correspondants de la **Direction de l'information en région**

La direction présente son plan d'action afin d'améliorer la situation des correspondants en région et de leur encadrement, soit une vingtaine de mesures sur 2025 couvrant les moyens, la charge de travail, le développement des compétences et le suivi de carrière, et la structure de l'encadrement.

Les conditions d'embauches indiqueront les caractéristiques spécifiques à la mission, un détachement sur 3 mois pour valider l'intégration et un retour après 3 ans est acté. Certains recrutements sont en cours pour les JRI. Le poste au bureau de Marseille reste vacant à date, et il n'y aura pas d'équipe supplémentaire à Poitiers en raison des exigences financières. Le déploiement des nouveaux matériels Alpha 7 se poursuit avec un plan de formation adapté et le recensement des matériels complémentaires et des formations nécessaires est en cours. Des mesures sont validées sur le développement des compétences et le suivi de carrière : validation CC1-CC2 automatique, entretiens professionnels pour tous, remplacements temporaires et permutations pour immersion sont à poursuivre. La direction souhaite favoriser l'utilisation de moyens techniques dans la mesure où la qualité est assurée afin de limiter les déplacements.

Le déménagement des équipes de Strasbourg est acté pour un local mieux adapté. Les locaux de Lille ont fait l'objet de réhabilitation. Un groupe de travail est en cours en attente du retour du chef de service pour acter l'organisation du travail, les notes découché et dépassement d'amplitudes horaires et le renforcement en cas d'actu chaude ; un quatrième adjoint au chef de service doit être recruté par redéploiement. La réunion annuelle est confirmée sur 2 jours avec les conditions matérielles validées, reste à en fixer la date.

Les élus regrettent l'enlisement de ces actions qu'ils souhaitent plus urgentes pour des revendications qui se répètent depuis bientôt dix ans. La direction de la rédaction reconnaît une certaine lenteur et annonce des actions concrètes dans les semaines à venir.

Spéciale aux **Etats-Unis** pour l'**élection présidentielle**

Au regard de la situation économique, la couverture de l'élection présidentielle aux Etats-Unis semble fastueuse bien que les élus ne disposent d'aucun document pouvant leur permettre d'évaluer formellement le nombre de salariés déplacés, la quantité, le volume et les conditions des productions et le coût financier.

La direction rappelle une « tradition » de délocalisation de cet évènement organisé en amont et dont le dédit après annonce des restrictions budgétaires aurait eu un coût. Elle fait état d'un volume de production passé de 4h30 précédemment à 25h en 2024 avec un coût relativisé par le partage sur plusieurs programmes : JT et spéciale, Télématin, France Info et C dans l'Air. Du fait du décalage horaire, l'estimation du coût studio MFTV se serait révélée trop chère. Le coût global restant selon la direction dans la médiane haute des opérations spéciales.

Les élus constatent un potentiel excès à leurs yeux, sur la présence de l'encadrement et de l'incarnation. Ils souhaitent que les investissements se voient en termes de qualité à l'antenne afin que les impacts notamment RSE ne soient pas mal perçus.

Projet de renouvellement des systèmes de fabrication du Siège – **projet GENESYS**

La présentation de l'expert révèle que les éléments transmis ne permettent pas aux élus de rendre un avis éclairé sur le projet de réorganisation à MFTV des régies, des espaces loges et locaux dédiés aux salariés. Les élus annoncent être en incapacité de formuler un avis.

Une procédure judiciaire est en cours, le CSE contre la Direction. Le jugement sera rendu le 21 janvier 2025.

Réalisés de l'opération **« Tour de France »** masculin et féminin

Les conditions étaient particulières en 2024 avec un départ en Italie et une arrivée à Nice en raison des JO et avec des zones techniques rendues difficiles par les particularités des lieux d'étapes pour le TDF masculin.

Les élus constatent qu'il subsiste des écarts avec les réglementations, qui, même si elles sont les conséquences des aléas du tournage, doivent rester des points de vigilance, notamment sur le respect des temps de repos.

Les élus saluent le choix de mise à disposition de chauffeur pour les salariés du Tour de France féminin en raison de l'intensité des journées.

FO demande que soient enfin pris en compte les temps de transfert des salariés en forfait jour avec la même attention qui est portée à la gestion des personnels en régime horaire. Ils demandent à la direction de se pencher sur ce dossier.

Sports en ligne

Les élus constatent une baisse de l'activité et une absence de réactivité sur des événements type actualités du Vendée Globe ou du Dakar.

Pour la direction, il reste à mettre en place une meilleure coordination des 3 entités (France info.fr / plateforme francetv.fr / réseaux sociaux) pour améliorer l'information.

FO relève la fin de l'activité du CDE pour la production de certains programmes type commentaire sur signal international et craint une externalisation de ces productions si La Fabrique n'était pas en mesure de proposer une solution.

FO regrette encore des coûts d'externalisation sur un budget 2025 en déficit. Les moyens internes doivent être privilégiés et demande de refaire au CDE ces prestations pour le sport sur france.tv. FO demandera un RDV à M. Vion (DGA en charge gestion / production et moyens).

La direction salue le travail réalisé pour les JO avec les équipes de la régie 1 et espère reproduire cette activité pour les JO d'hiver en 2026.

Bilan logement 2023 - Compte rendu de la Commission logement du 06 décembre 2024

Malgré une subvention de 2 527 671€ versée au Groupe Action Logement en 2023, les élus constatent une diminution constante de l'attribution de logements sociaux aux salariés de France Télévisions, dans un contexte de crise du logement. Le ratio entre la cotisation et le nombre de logements pose question. Ces cotisations servent à soutenir un dispositif de solidarité nationale non remis en cause.

L'enveloppe est stable depuis 2018 mais il reste une certaine opacité d'Action Logement sur la redistribution. Les données ne sont pas suffisamment précises, on note une forte augmentation des demandes en T2 et T3. Le niveau moyen des salaires de FranceTV rend de fait, dans la majorité des cas, les salariés non prioritaires face à la demande globale de logement.

L'action de la référente logement s'étend à toutes les entités FTV, régions et Outre-mer inclus. Elle anime notamment des actions par Webinaire, Intranet Logement et Forum appréciés des salariés.

Les élus demandent quelles pistes la direction envisage de proposer face à la situation du logement à FTV devant l'ampleur nationale de la crise du logement. La démarche de solidarité nationale par la contribution à Action logement serait-elle compatible avec une démarche conjointe sur une alternative de parc immobilier ? Le logement fait partie de la qualité de vie au travail.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Vie du CSE

À la suite des demandes du 03 décembre dernier sur l'accord de principe visant à définir un médiateur pour le suivi du dossier IV3, les élus souhaitent nommer des représentants afin de simplifier cette action. Ils devront définir le cahier des charges du médiateur et l'accompagner dans les modalités de suivi.

Les élus nommés sont :

- Alexis du RETAIL (CGT) , **Christophe BENS (FO)**, Antonio FERREIRA (CFDT), Freddy BERTIN (UNSA), Sophie GUILLAUMIN (SNJ), Jacques LAROSE (CGC)

Résolution adoptée à l'unanimité.

Demandes de CSE extras

Sur les Sports - arrêt d'activité externe :
Demande de CSE Extra sur le gel des tournages Sports pour les JRI de la rédaction.

Rédaction nationale à la suite des articles de presse sur le mal être des journalistes mis à l'écart
Demande de CSE Extra pour risque grave à la rédaction nationale.

Prochain CSE siège prévu les 19 et 20 février

Vos élus CSE siège : Titulaires : Arlette LOUBEAU - Christophe BENS - Sabine LANCELEVER • **Suppléants :** Frédéric BRODA - Océan GRENIER •